

CER MAHE

NOS PRESTATIONS

BATEAU



NOS PRESTATIONS **BATEAU**



PERMIS CÔTIER

370 €*

**VALABLE EN MER ET SUR LACS
FERMÉS JUSQU'À 6 MILLES D'UN
ABRI
(OBLIGATOIRE POUR LE SCOOTER DES
MERS)**

- 7h30 DE FORMATION THÉORIQUE ET 4 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

Documents à fournir :

- 1 photo d'identité en couleur (récente)
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Demande d'inscription remplie
- Certificat médical rempli et signé
- Un timbre électronique de 78,00€ correspondant au droit de délivrance



ENSEIGNANTS
EXPERTS



OUTILS
CONNECTÉS

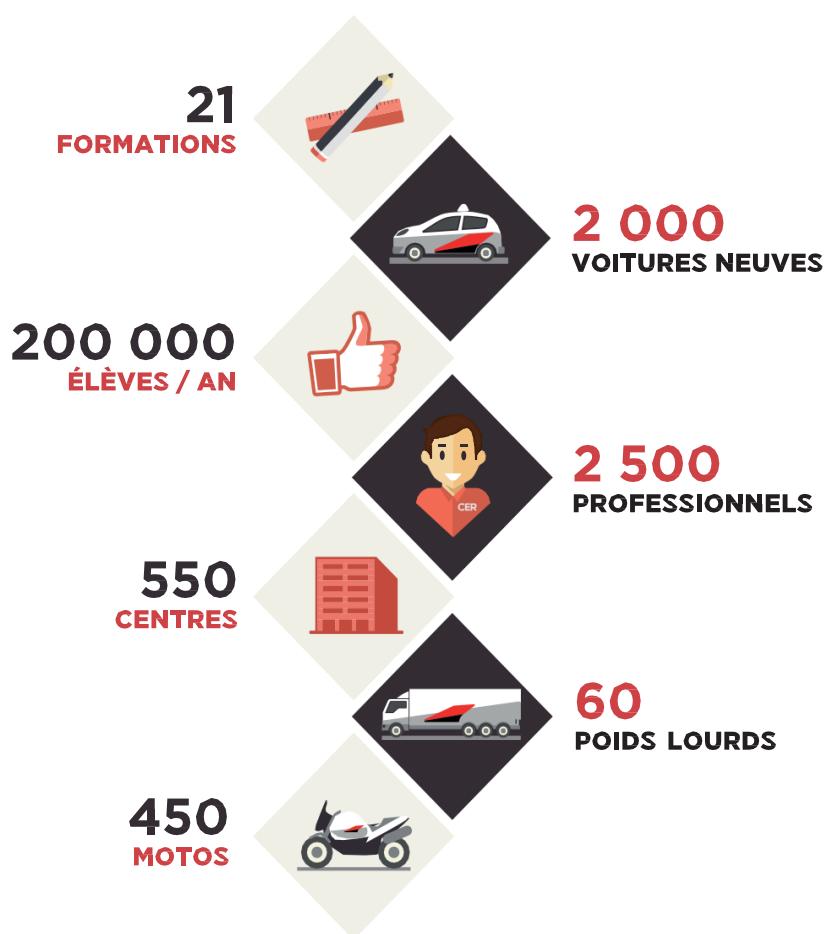


FORMULES
PERSONNALISABLES



DÉLAIS
ADAPTÉS

* Hors timbre fiscal et taxe d'examen de code



Les points de rendez-vous :

- **Formation théorique** : Auto-école Mahé à Quimperlé
- **Formation pratique** : Port de Rosbras à Riec Sur Belon
- **Examen du code** :
 - Centre de contrôle technique DEKRA, ZA de Pen Mané 56520 Guidel
 - Objectif code, 1 Chemin de la Villeneuve Braouic 29300 Quimperlé
 - Autre centre (à la demande)



€
FACILITÉS
DE PAIEMENT

Qualiopi
processus certifié





Dates de formations théoriques 2026 (à l'auto-école) :

- 24, 25, et 26 mars de 19h à 21h30
- 13, 14 et 15 avril de 19h à 21h30
- 11, 12 et 13 mai de 19h à 21h30
- 1, 2 et 3 juin de 17h à 19h30
- 7, 8 et 9 juillet de 17h à 19h30
- 27, 28 et 29 juillet de 17h à 19h30
- 18, 19 et 20 août 17h à 19h30
- 7, 8 et 9 septembre de 19h à 21h30

Les formations pratiques seront programmées en fonction des disponibilités de chacun et des conditions météorologiques.

D'autres sessions peuvent être ajoutées en fonction de la demande.





MAHE

14, Place St Michel 29300 QUIMPERLE

TÉL. **02 98 96 02 79**
MOB. **06 66 70 67 55**

Autoecole.mahe.lu@gmail.com

